

PUBLICATIONS LÉGALES ET JUDICIAIRES

Selon arrêté interministériel du 16 décembre 2019, l'élément de lignage est facturé à 4,07 € HT pour 2020

Pour la publication de vos annonces légales

direct@petites-affiches-64.com

ENQUÊTES PUBLIQUES



COMMUNE D'ANGLET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 2020/62 en date du 09 janvier 2020, le Maire d'ANGLET a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de déclassement du domaine public de diverses emprises communales sur le site de Larochevoucauld, avenue du Prince de Galles, qui se déroulera pendant une durée de 15 jours consécutifs :

du 03 février 2020 à 8 h 30 au 17 février 2020 à 17 h 30 (sauf le vendredi à 16 h 30)

La procédure de déclassement du domaine public de diverses emprises communales sur le site de Larochevoucauld est engagée afin de les incorporer dans le domaine privé communal en vue de leur aliénation future.

Monsieur Gérard COURCELLES, directeur de filiale et de réseau en retraite, a été désigné comme Commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier et comprend une note de présentation relative au projet de déclassement et un dossier administratif comportant les pièces énoncées à l'article R 141-6 du Code de la Voirie Routière ainsi que le registre d'enquête papier.

Le dossier papier sera déposé à la Mairie d'ANGLET, rue Amédée Dufourg, 64600 ANGLET, Services Techniques pour y être consulté pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

Le dossier sera également accessible durant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la Ville d'ANGLET (www.anglet.fr).

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, et les adresser au Commissaire-enquêteur :

- Par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : Monsieur Gérard COURCELLES, Commissaire-enquêteur - Mairie d'ANGLET, rue Amédée Dufourg, 64600 ANGLET, avec la mention : "Enquête publique « déclassement Larochevoucauld » - Ne pas ouvrir" ;

- Sur le registre papier déposé à la Mairie d'ANGLET ;

- Par voie électronique à l'adresse mail suivante : commissaire-enqueteur@anglet.fr en indiquant comme objet : "enquête publique « déclassement Larochevoucauld »"

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie d'ANGLET, les : - Lundi 3 février 2020 de 14 h 30 à 17 h 30, - Lundi 17 février 2020 de 14 h 30 à 17 h 30.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre est clos et signé par le Commissaire-enquêteur qui, dans un délai d'un mois, transmettra au Maire d'ANGLET, le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées. Les conclusions du Commissaire-enquêteur sont communiquées, sur leur demande aux personnes intéressées.

Les rapports et les conclusions motivées établis par le Commissaire-enquêteur pourront être consultés à la Mairie d'ANGLET aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site internet de la Mairie d'ANGLET <http://www.anglet.fr>.

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Mairie d'ANGLET.

Le Maire



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE COMMUNE D'ANGLET

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Par décision le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de déclassement du domaine public de diverses emprises communales sur le site de Larochevoucauld, avenue du Prince de Galles, qui se déroulera pendant une durée de 15 jours consécutifs :

du 03 février 2020 à 8 h 30 au 17 février 2020 à 17 h 30 (sauf le vendredi à 16 h 30)

La procédure de déclassement du domaine public de diverses emprises communales sur le site de Larochevoucauld est engagée afin de les incorporer dans le domaine privé communal en vue de leur aliénation future.

Monsieur Gérard COURCELLES, directeur de filiale et de réseau en retraite, a été désigné comme Commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier et comprend une note de présentation relative au projet de déclassement et un dossier administratif comportant les pièces énoncées à l'article R 141-6 du Code de la Voirie Routière ainsi que le registre d'enquête papier.

Le dossier papier sera déposé à la Mairie d'ANGLET, rue Amédée Dufourg, 64600 ANGLET, Services Techniques pour y être consulté pendant toute la durée de l'enquête aux jours habituels d'ouverture des bureaux : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, et les adresser au Commissaire-enquêteur :

- Par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : Monsieur Gérard COURCELLES, Commissaire-enquêteur - Mairie d'ANGLET, rue Amédée Dufourg, 64600 ANGLET, avec la mention : « Enquête publique « déclassement Larochevoucauld » - Ne pas ouvrir » ;

- Sur le registre papier déposé à la Mairie d'ANGLET ;

- Par voie électronique à l'adresse mail suivante : commissaire-enqueteur@anglet.fr en indiquant comme objet : « enquête publique « déclassement Larochevoucauld » ».

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie d'ANGLET, les : - Lundi 3 février 2020 de 14 h 30 à 17 h 30, - Lundi 17 février 2020 de 14 h 30 à 17 h 30.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre est clos et signé par le Commissaire-enquêteur qui, dans un délai d'un mois, transmettra au Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées. Les conclusions du Commissaire-enquêteur sont communiquées, sur leur demande aux personnes intéressées.

Les rapports et les conclusions motivées établis par le Commissaire-enquêteur pourront être consultés à la Mairie d'ANGLET aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site internet de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE <https://www.communauté-paysbasque.fr/>.

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE.

Le Président

GÉRANCES

EMILIE MILLET-BARBÉ
Notaire à BIARRITZ (64200)
20, avenue du Sabaou

Location-gérance

Suivant acte reçu par Maître Emilie MILLET-BARBÉ Notaire au sein de la Société dénommée « SELARL Vincent ANDRIEU, Antoine GAY et Romain MILLET-BARBÉ, notaires associés » dont le siège social est sis à BIARRITZ (64200), 20, avenue du Sabaou, titulaire de deux offices notariaux situés à BIARRITZ (64200), 20, avenue du Sabaou et à PARIS (75008), 91, rue du Faubourg Saint Honoré, soussigné, le 26 décembre 2019, enregistré au SPFE de BAYONNE, le 7 janvier 2020 référence 64064P03 2020 N 00010,

La Société dénommée **SARL LA COUPOLE BIARRITZ**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à BIARRITZ (64200), place Clemenceau, identifiée au SIREN sous le numéro 382 799 021 et immatriculée au RCS de BAYONNE,

A confié, à titre de location-gérance, à :

La Société dénommée **KATU ETCHEA**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à BIARRITZ (64200), 2, place Clemenceau, identifiée au SIREN sous le numéro 879 476 497 et immatriculée au RCS de BAYONNE,

Un fonds de commerce de café bar brasserie restaurant dénommé **LA COUPOLE**, exploité à BIARRITZ (64200), place Clemenceau pour une durée de DEUX (2) ANNÉES à compter du 1^{er} janvier 2020.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le bailleur ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique insertion.

Le Notaire

EMILIE MILLET-BARBÉ
Notaire à BIARRITZ (64200)
20, avenue du Sabaou

Location-gérance

Suivant acte reçu par Maître Emilie MILLET-BARBÉ, Notaire au sein de la Société dénommée « SELARL Vincent ANDRIEU, Antoine GAY et Romain MILLET-BARBÉ, notaires associés » dont le siège social est sis à BIARRITZ (64200), 20, avenue du Sabaou, titulaire de deux offices notariaux situés à BIARRITZ (64200), 20, avenue du Sabaou et à PARIS (75008), 91, rue du Faubourg Saint Honoré, soussigné, le 26 décembre 2019, enregistré au SPFE de BAYONNE le 7 janvier 2020, référence 6404P03 2020 N 00011,

La Société dénommée **SARL HAUSSE-GUY**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 6.097,96 €, dont le siège est à BIARRITZ (64200), 13, rue des Halles, identifiée au SIREN sous le numéro 412 375 073 et immatriculée au RCS de BAYONNE,

A confié, à titre de location-gérance, à :

La Société dénommée **BARUCLUD**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à ANGLET (64600), 1, rue Sainte Marguerite, appartement 105, identifiée au SIREN sous le numéro 879 134 013 et immatriculée au RCS de BAYONNE,

Un fonds de commerce de café restaurant dénommé **CHISTERA ET COQUILLAGES** exploité à BIARRITZ (64200), 13, rue des Halles pour une durée de TROIS (3) ANNÉES à compter du 1^{er} janvier 2020.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le bailleur ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique insertion.

Le Notaire

Le contrat de location-gérance, qui avait été consenti suivant acte sous-seing privé en date du 9 janvier 2018 à AYHERRE, enregistré à BAYONNE le 10 janvier 2018, Dossier 2018 01617, référence 2018 A 00097 par la **Commune d'AYHERRE**, 64240, représentée par son Maire, Arriño GASTAMBIDE, loueur, domicilié à la Mairie d'AYHERRE, à la société dite « **CHRIS ET NADIA** » et portant sur un fonds de commerce de café-restaurant exploité à AYHERRE, à la place-fronton, est venu à expiration le 15 décembre 2019.

Le Maire

Patricia ETIENNE
S.E.L.A.R.L. d'Avocat
au capital de 50.000 €
25, allées Paulmy - Maïtena
64100 BAYONNE
RCS BAYONNE 479 450 744



Location-gérance

Suivant acte sous-seing privé en date à BAYONNE (64) du 12 décembre 2019, la Société « **LES SARDINES EN BOITE** », SARL au capital de 87.000 €, ayant son siège social à ANGLET (64600), 06, avenue des Dauphins, immatriculée sous le numéro 830 585 022 au RCS de BAYONNE,

A donné en location-gérance à la Société « **TORKIT** », SARL au capital de 1.000 €, ayant son siège social à ANGLET (64600), 06, avenue des Dauphins, en cours d'immatriculation au RCS de BAYONNE,

Un fonds de commerce de BAR RESTAURANT sis et exploité à ANGLET (64600), 06, avenue des Dauphins, pour une durée ferme d'une année à compter du 1^{er} février 2020 pour se terminer le 31 décembre 2020.

Le dépôt sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis.

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie aux termes d'un acte sous-seing privé en date à BAYONNE (64), du 14 Janvier 2019, d'un fonds de commerce de bar, Licence IV, restauration, brasserie, vente de glaces, vente de sandwiches à consommer sur place ou à emporter, sis et exploité à BAYONNE (64), 03, rue Thiers,

Par la société **LE THIERS**, SARL au capital de 10.000 €, ayant son siège social à BAYONNE (64), 03, rue Thiers, immatriculée sous le numéro 752 090 860 au RCS de BAYONNE,

À la société **FRATELLI**, SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social à BAYONNE (64), 03, rue Thiers, immatriculée au RCS de BAYONNE sous le numéro 847 676 491,

A pris fin d'un commun accord entre les parties le 31 décembre 2019.

Pour avis.



BELTZENIA
IMMOBILIER
PAYS BASQUE

À VENDRE

Immeuble à rénover
Côte Basque - Bayonne
350 m² environ
1.000.000 euros Net Vendeur
H. négociation 5 % H.T.

Murs commerciaux
Hôtellerie
1.000 m² environ
sur un terrain de 3.200 m²
Côte Basque - Anglet
Emplacement exceptionnel
6.000.000 euros Net Vendeur
H. négociation 5 % H.T.

À LOUER

Terrain 2.000 m² environ
Zone Artisanale
Côte Basque - Anglet
Possibilité bail à construire

06 18 55 05 43
beltzenia-immobilier@outlook.com